

DOCUMENT D'ENTREE EN PREMIERE RELATION

Articles 325-3 du Règlement général de l'AMF et R.520-1 du Code des assurances

LA CURATÉLAIRE intervient à la demande de son client - personne physique ou morale détentrice d'un patrimoine - ou de son représentant légal - dans la limite des missions qui lui sont expressément confiées.

LA CURATÉLAIRE respecte le processus de l'Approche Globale du Patrimoine fondé sur l'inventaire, l'analyse, le conseil, la préconisation et le contrôle dans le temps.

LA CURATÉLAIRE est soumise à une obligation de moyens et fait appel, lorsque l'intérêt du client l'exige, aux spécialistes les plus compétents en leur domaine.

LA CURATÉLAIRE est tenue au secret professionnel dans les conditions prévues à l'article 226-13 du Code pénal, et garantit à son client la protection de toutes les informations personnelles, familiales et professionnelles qui lui sont confiées.

LA CURATÉLAIRE est représentée par M. Olivier Chomono, chargé d'enseignement aux facultés de droit Paris Est et Panthéon-Assas Paris II, diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille et de la faculté de droit Panthéon-Assas.

REGLEMENTATION DE L'ACTIVITE DE CONSEIL EN STRATEGIE ET EN ORGANISATION PATRIMONIALE DU CABINET LA CURATÉLAIRE

- Cabinet de Conseil en investissements financiers susceptible de fournir des conseils en investissement de manière indépendante et non indépendante enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org. Cette activité est contrôlable par l'AMF.
Articles L.541-1 et suivant, L.211-1, L.321-1 et L.550-1 du Code monétaire et financier ; Décret n°2004-1023 du 29 septembre 2004 ; Articles 325-1- à 325-31 du Règlement Général AMF
- Organisme de formation professionnelle enregistré sous le numéro 11 75 482 5675
auprès du Préfet de région d'Ile-de-France
- Adhésion à l'ANACOFI-CIF agréée par l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 www.amf-france.org
Article L.541-4 du Code monétaire et financier
- Responsabilité civile professionnelle - *article L.541-3 du Code monétaire et financier*
Compagnie CHARTIS S.A
Tour Chartis
92079 Paris-la-Défense 02 cedex
- Intermédiaire en Assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 12065346 vérifiable sur www.orias.fr/welcome
catégorie courtier, type C d'intermédiaire
Réclamations ACP 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 - Articles L.520-1 et R.520-1 et s. du Code des assurances
- Agent Immobilier : carte professionnelle numéro n° : CPI75012022000000239.
Loi HOGUET n°70-9 du 02/01/1970 – Décrets n° 72-678 du 20/07/1972, n° 2005-1315 du 21/10/2005 et n° 2008-355

LA CURATELAIRE

118, boulevard Malesherbes 75017 Paris
tél. : 01 42 27 22 43 – fax : 09 72 30 55 71
email : contact@la-curatelaire.fr

www.la-curatelaire.fr

MODE DE COMMUNICATION

LA CURATÉLAIRE met à votre disposition un espace numérique personnel sécurisé accessible sous le lien <https://espace-client.la-curatelaire.fr/> utilisé pour tout échange de documentation.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation LA CURATÉLAIRE peut être contactée selon les modalités suivantes :

Par courrier : 118 boulevard Malesherbes 75017 PARIS

Par téléphone : 01 42 27 22 43

Par courriel : contact@la-curatelaire.fr

LA CURATÉLAIRE s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

SAISINE D'UN MEDIATEUR

Médiateur de l'ANACOFI

92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers

Madame Marielle Cohen-Branche
17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02
www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html

Médiateur des activités d'assurance

TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09
<http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités immobilières

Médiation de la consommation - ANM Conso
62, rue Tiquetonne 75002 PARIS
www.anm-conso.com/anacofi-immo

Date et signature du client

Prénom, NOM du client



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par LA CURATÉLAIRE pour le bon traitement de votre dossier. Elles sont conservées pendant la durée légale de conservation. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant LA CURATÉLAIRE, 118 boulevard Malesherbes 75017 PARIS. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.